

Swiss Youth Centre

Autor(en): **Gysin, Charles**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK**

Band (Jahr): - **(1953)**

Heft 1199

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-687879>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SWISS YOUTH CENTRE.

In our issue No. 1196 of January 16th, 1953, we inserted the text of a question, which National Councillor Ph. Schmid-Ruedin addressed to the Federal Council, during the last parliamentary session, and which was sent to us for publication.

The Consistoire of the Eglise Suisse, on the 4th of this month, addressed a letter to National Councillor Ph. Schmid-Ruedin, which we herewith reproduce, as requested :

Londres, le 4 Février 1953.

Monsieur P. Schmid-Ruedin,
Conseiller National,
34, Talacker,
Zurich.

Monsieur le Conseiller National,

Dans son édition du 16 Janvier 1953, le " Swiss Observer " (Organe officiel de la Colonie suisse en Grande-Bretagne) a publié une note qui — apparemment — a été insérée dans une partie de la presse suisse, concernant une question que vous avez posée récemment au Conseil Fédéral.

Au cours de cette interpellation, vous auriez affirmé qu'à Londres, " il n'existe pas d'institution qui s'occupe des jeunes pendant leurs loisirs, ainsi qu'il serait très nécessaire non seulement au point de vue professionnel, mais aussi du point de vue moral. "

A ce propos, nous aimerions attirer votre bienveillante attention sur le fait qu'il existe à Londres, depuis 1762, une Eglise Suisse, dont une des tâches essentielles est précisément de s'occuper des jeunes Suisses de passage en Angleterre. Depuis le milieu du XIX ème. siècle, elle s'est constamment préoccupée de leurs loisirs; elle a cherché à les aider dans leurs difficultés professionnelles et elle les a toujours soutenus au point de vue moral.

Aujourd'hui, notre Eglise qui a la responsabilité de deux communautés (l'une de langue française et l'autre de langue allemande) est en contact permanent avec 1,200 à 1,500 jeunes Suisses de passage, auxquels elle envoie ses journaux dans ces deux langues. De plus, trois fois par semaine, à Londres, elle ouvre son hall pour la jeunesse tant l'après-midi que le soir. Elle organise pour elle des cultes le dimanche soir, des courses et des visites de la ville et de ses environs. Chaque semaine, ses pasteurs sont en contact avec plus de 150 de ces jeunes " passants. "

A ces activités continuelles, qui ne concernent que l'église protestante, il faut ajouter le travail du chapelain catholique et celui de l'assistante sociale qui se voue spécialement aux jeunes filles.

Nous aimons à croire que cet aperçu vous montrera que les jeunes qui viennent dans cette grande métropole ne sont donc pas complètement livrés à eux mêmes et nous vous serions très reconnaissants — lorsque vous aurez l'occasion de reparler de ce problème — de bien vouloir relever ce qui se fait déjà pour eux.

Nous nous permettons d'envoyer une copie de de cette lettre à Monsieur Henry de Torrenté, Ministre de Suisse à Londres, ainsi qu'au rédacteur du " Swiss Observer ".

Veillez agréer Monsieur le Conseiller National, l'assurance de notre considération très distinguée.

AU NOM du CONSISTOIRE de l'EGLISE SUISSE :

Charles Gysin,
Président.

"PERFECT" ASSORTMENT
2/10 PER ½ LB.

"CITY" ASSORTMENT
2/2 PER ½ LB.

"CHECK" ASSORTMENT
2/10 PER ½ LB.

"ART DESSERT" ASSORTMENT
6/6 PER 1 LB.

C. KUNZLE LTD. BIRMINGHAM, ENGLAND.